



Demande de retraite anticipée pour travailleur handicapé

Par **rehad**, le **31/03/2014** à **07:45**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement en procédure prudhommale avec mon employeur pour discrimination et harcèlement suite à une placardisation après 20 ans d'occupation d'un poste pour lequel il ne m'avait jamais fait de reproche. J'ai le statut de travailleur handicapé.rnSuite à cela j'ai fait valoir mes droits à la retraite , la Carsat m'a confirmé que je pouvais la prendre par anticipation au titre de travailleur handicapé, pour l'instant je suis toujours en arrêt maladie.rnrnAuriez vous une lettre type pour demander ma retraite auprès de l'employeur et puis-je être dispensé de mon préavis de deux mois.rnrnDois je continuer mon arrêt ?rnrnrnrnMerci de m'éclairerrnrnCORDIALEMENTrnrnREHAD

Par **moisse**, le **31/03/2014** à **09:03**

Bonjour,rnIl faut commencer par liquider vos droits à la CARSAT et attendre la notification.rnEn effet la démission pour départ en retraite permet d'obtenir des indemnités, à condition de prouver cette liquidation.rnPar ailleurs l'arrêt maladie ne reporte pas le préavis, et de ce fait en pratique vous ne l'exécutez pas.rnIl n'y a pas de forme particulière pour aviser l'employeur, mais si vous voulez bénéficier de l'indemnité de départ, vous attendez la notification dont vous joignez une copie à votre démission (par LR/AR toutefois).